



Genève, le 1^{er} mars 2017

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Nomination du président du conseil d'administration de la Banque cantonale de Genève



En raison de la fin du mandat, le 25 avril prochain, de M. Jean-Pierre Roth, et en vertu de l'article 12 de la loi sur la Banque cantonale de Genève (BCGE), le Conseil d'Etat a décidé de confier la présidence du conseil d'administration de la BCGE à M. **Gilbert Probst**.

La désignation du nouveau président s'appuie sur un parcours académique exemplaire, couplé à une remarquable expérience professionnelle. Actuellement professeur honoraire et co-directeur du programme MBA à l'Université de Genève, M. Gilbert Probst s'est spécialisé dans les domaines du management global, de la croissance de l'entreprise, de la gestion du savoir et apprentissage organisationnel ainsi que des partenariats public-privé.

M. Probst a occupé un poste de direction managériale au *World Economic Forum* de 2007 à 2016. En tant que consultant spécialisé, il a été amené à intervenir dans les domaines de l'organisation et du planning pour le compte d'entreprises privées et d'institutions publiques. Membre de plusieurs conseils d'administration, M. Probst a en outre cofondé la fondation *Swiss Board Management*, dont il est le vice-président, ainsi que le *Swiss Institute of Directors* pour la Suisse.

M. Jean-Pierre Roth a assumé la charge de président du conseil d'administration de la BCGE dès le mois de juillet 2010. Le Conseil d'Etat lui adresse ses vifs remerciements pour son engagement et pour les hautes compétences qu'il a mises à profit durant son mandat.

Pour rappel, l'Etat de Genève est actionnaire principal de la BCGE, à hauteur de 44,3%.

Pour toute information complémentaire : M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, en contactant M. Roland Godel, secrétaire général adjoint, DF, ☎ 022 327 98 07.